

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 JUIN 2010

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 26

Conseillers absents excusés : Béatrice ANTOINE, Geneviève FLEURY, Jean-Marie HIRTZ, Christine SIEURIN, Claude FINANCE.

Conseillers absents non excusés : David CARABIN, Véronique DEVIGNES, Samia MESSALTI.

Procurations : Béatrice ANTOINE à Jean-Pierre FRANOUX,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY,
Christine SIEURIN à Colette MESNIER
Claude FINANCE à Malika TRANCHINA.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre ROUILLON

Date convocation : 23 juin 2010

N°052/2010

Objet : Liste des décisions

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le Conseil Municipal,

Oui les explications du Maire et sur sa proposition,

Vu la Loi N° 96-142 du 21 février 1996,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Prend acte des décisions municipales suivantes :

Affaires sociales, scolaires et associatives

- Convention de formation avec IRIS LORRAINE pour un bilan de projet éducatif le 19 juin 2010, le matin pour un montant de 500 €.

Culture et Vie Locale :

- Convention avec le conservatoire d'escrime ancienne de Nancy pour une prestation lors de la fête des pains le 3 octobre 2010 pour un montant de 300 €,
- Contrat de vente de spectacle de danse "Fastes et Lumières" lors de la fêtes des Pains le 3 octobre 2010 pour un montant de 380 €,
- Contrat de cession avec l'association CUBI Production pour des spectacles les 23 et 30 juillet et 6 août 2010 dans la cadre des quartiers d'été pour un montant de 5 500 €.

Date : 30 juin 2010

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : - 5 JUIL. 2010

N° Accusé de réception : 2010 0630 - 10 - 00052 - DE

Affichage : - 5 JUIL. 2010

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX

